

# Lettre d'informations municipales

## Epiais-Rhus

Val d'Oise

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h, le jeudi de 17h à 19h, le samedi de 10h à 12h.

Téléphone 01.34.66.62.33

Courriel : [mairie.epiais-rhus@wanadoo.fr](mailto:mairie.epiais-rhus@wanadoo.fr)

site internet : [www.epiais-rhus.fr](http://www.epiais-rhus.fr)

Juillet-août 2012, numéro 104

### Agenda du village

19 juillet - à 20h30 cinéma « Men in Black 3 »

22 juillet - à 20h00 cinéma « Madagascar 3 »

30 août - à 20h00 cinéma « L'âge de Glace 4 »

1 septembre - Portes ouvertes aux associations de 15h à 18h

4 septembre - Rentrée scolaire

9 septembre - Epiais-Rhus retrouve son passé

16 septembre - Journée du patrimoine

13 octobre - Bourse aux plantes d'Epiais, Grisy et Bréançon à Grisy-les-Plâtres



### Aide au transport scolaire - Carte optile

Comme nous l'indiquions dans la précédente lettre d'informations, le coût de la carte de transport Optile a doublé par rapport à l'année passée. Le Centre Communal d'Action Sociale s'est donc réuni le 4 juillet courant et a décidé de verser une aide de 20 euros par enfant justifiant de son adhésion à la carte Optile pour l'année 2012/2013.



**Pour bénéficier de cette subvention du CCAS, il suffit de se présenter en mairie avant le 15 septembre 2012, muni de la carte Optile de l'enfant et d'un RIB pour procéder au versement.**

### Travaux Ecole des Bosquets

Les travaux de bardage ont commencé le 9 juillet, avec l'entreprise Floux, titulaire du marché.

Les travaux devraient durer tout le mois de juillet.

Le bardage sera entièrement démonté, une couche d'isolant, qui n'existait pas jusqu'à présent, sera mise en place et un nouveau bardage en bois (en pin Douglas) sera posé dans les règles de l'art.



Rappelons que ces travaux bénéficient de

l'aide de l'Etat avec la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

### SIS Berval : Nouvelle ressource en eau potable

#### Travaux de forage de reconnaissance

Le chantier a été installé au cours de la première semaine de juillet. Le forage est en cours de réalisation par la société Cotrasol, titulaire du marché.

L'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Conseil Général subventionnent ce projet.



### Horaires d'été d'ouverture de la Mairie

Du 9 juillet au 25 août 2012, l'accueil de la mairie sera ouvert :

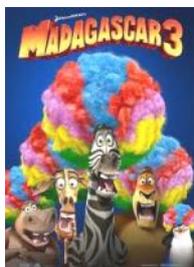
- Les mardis de 9 heures à 12 heures
- Les jeudis de 17 heures à 19 heures
- Les samedis de 10 heures à 12 heures

Reprise des horaires habituels le 27 août.

### Cinéma à Epiais-Rhus

2 films à voir en juillet :

- **Men in Black 3** le 19/07 à 20h30
- **Madagascar 3** le 22/07 à 20h00



**Epiais-Rhus fête sa première année de cinéma, pour l'occasion, gagnez un an de cinéma ...**

Ciné Rural 60 a effectué sa première projection en juillet 2011 avec le dessin animé RIO. Les différentes séances ont su séduire leur public et, pour fêter sa première bougie, un tirage au sort sera organisé lors des 2 séances de juillet pour gagner un passeport permettant à son détenteur d'assister à toutes les séances d'Epiais-Rhus pendant un an !

- Le 30 août : **L'âge de Glace 4** à 20h00 (exceptionnellement dans la salle du conseil de la Mairie)



1°) Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour l'acquisition de parcelles en zone humide

Vu le souhait de l'indivision Parquet de vendre les terrains leur appartenant et situés à Rhus,  
Vu l'avis des domaines,  
Vu la possibilité d'obtenir une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, à hauteur de 80 % du montant fixé par les Domaines.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **par 10 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention,**

DONNE SON ACCORD pour l'acquisition de ces parcelles

AUTORISE le Maire à solliciter la subvention auprès de l'AESN

APPROUVE le plan de financement suivant

Montant de l'acquisition (frais notaire inclus)	42 749,60 €
Subvention de l'AESN (80 %)	<u>34 199,68 €</u>
<b>Reste à la charge de la commune</b>	<b>8 549,92 €</b>

DIT que la dépense est inscrite au BP à l'article 2111

2°) Demande d'aide auprès de M. le Sénateur Hugues Portelli au titre de la réserve parlementaire pour l'acquisition d'un tracteur

Vu la mise en service du tracteur de la commune le 27/08/1999,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

APPROUVE l'acquisition du tracteur,

AUTORISE le Maire à solliciter la réserve parlementaire auprès de M. le Sénateur Hugues Portelli,

DIT qu'un crédit suffisant est inscrit au BP à l'article 21571

3°) Demande de subvention auprès du Parc Naturel du Vexin français pour les chemins

Afin d'éviter tout litige, il convient d'effectuer un bornage sur le chemin n°21 d'Epiais à Rhus, le chemin de la Moussette, la sente n°29 dite de la Fontaine et la sente n°44 dite des Longuignolles,

Considérant que ces travaux peuvent bénéficier d'une aide du Parc Naturel Régional du Vexin français à hauteur de 70 % du montant HT

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

Estimation du montant HT des travaux	15 780,00 €
Subvention PNR du Vexin français 70%	11 046,00 €
Part communale	4 734,00 €
TVA	<u>2 097,20 €</u>
Reste à la charge de la commune	6 831,20 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **par 11 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention,**

APPROUVE ces travaux et le plan de financement ci-

dessus

SOLLICITE l'aide du Parc Naturel Régional du Vexin français

DIT qu'un crédit suffisant est inscrit au BP

4°) Travaux de voirie

Vu les nombreux trous qui se sont formés rue des Chantereines, rue Saint Didier, entrée de Rhus, rue Saint Jean, rue des Bruyères et rue de Normandie, à la suite des hivers rigoureux,

Considérant les offres reçues,

Vu la commission d'appel d'offres qui, dans sa séance du 25 mai 2012, a retenu la proposition de la société DGLTP pour la réalisation de l'ensemble des travaux demandés, pour un montant de 26 900 € HT soit 32172,40 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

APPROUVE la réalisation des travaux,

DECIDE de confier la réalisation des travaux à l'entreprise DGLTP pour un montant de 32172,40 € TTC

DIT qu'un crédit suffisant est inscrit au BP à l'article 2315.

5°) Fusion du SIARP et du SIAC-RCM

Vu l'arrêté préfectoral du 11 novembre 2011 portant schéma départemental de coopération intercommunale du Val d'Oise ;

Vu l'arrêté préfectoral du 16 mars 2012 portant sur le projet de fusion du SIARP et du SIAC-RCM,

Vu le courrier de M. le Président SIARP en date du 18 avril, sollicitant l'avis du Conseil Municipal dans le cadre de cette fusion,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

DONNE un avis FAVORABLE à la fusion du SIARP et du SIACRCM, suivant l'arrêté de M. le Préfet du Val d'Oise.

6°) Extension du périmètre de la Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron à la commune de Frouville

Vu l'adoption du schéma départemental de coopération intercommunal en date du 11 novembre 2011 par M. le Préfet du Val d'Oise,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **par 9 voix pour et 4 abstentions**

DONNE un avis FAVORABLE à l'extension du périmètre de la communauté de communes de la Vallée du Sausseron à la commune de Frouville.

7°) Personnel communal : Création d'un poste à temps complet et modification du tableau des effectifs

Vu le tableau des effectifs comprenant à ce jour 2 postes pour le service administratif à savoir : un adjoint administratif territorial principal 2ème classe à temps complet et un adjoint administratif territorial 2ème classe à temps non complet,

Considérant la charge de travail qui a augmenté au cours de ces dernières années,

Monsieur le Maire propose de créer un poste d'adjoint administratif territorial 2ème classe à temps complet, et de supprimer le poste à temps non complet,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **par 12 voix pour et 1 voix contre**,

DECIDE d'adopter les modifications proposées, à savoir la création d'un poste d'adjoint administratif territorial 2<sup>e</sup>me classe à temps complet et la suppression du poste d'adjoint administratif 2<sup>e</sup>me classe à temps non complet,

APPROUVE le nouveau tableau des effectifs

8°) Participation des communes aux charges de fonctionnement des écoles pour les communes d'accueil

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal du courrier de l'Union des Maires du Val d'Oise en date du 26 mai 2012 proposant le prix moyen départemental des participations relatives aux charges de fonctionnement des écoles publiques (primaire et maternelle) accueillant des enfants d'autres communes.

Considérant l'indice à la consommation au 1<sup>er</sup> janvier 2012 (124,65),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

DECIDE d'appliquer les tarifs proposés pour l'année scolaire 2012/2013 soit :

- Ecole primaire : 435,76 €
- Ecole maternelle : 634 €

9°) Subvention communale aux association

Vu la délibération du 29/03/2012 relative aux subventions communales,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

DECIDE de verser les subventions suivantes aux associations ci-dessous :

Cinérural	500,00 €
Coderando	300,00 €
Subventions imprévues	3 210,00 €

Un crédit suffisant sera inscrit à l'article 6574 du Budget Primitif 2012.

Extrait du compte-rendu du Conseil Municipal du 14 juin 2012

1°) Travaux de rénovation des façades de l'école des Bosquets : attribution de marché

Considérant que la dégradation du bardage occasionne des déperditions d'énergie, des défauts d'étanchéité et provoque des infiltrations d'eau dans les classes,

Vu l'appel public à la concurrence publié le 2/05/2012, Considérant les quatre offres reçues, Considérant les réunions de la commission d'appel d'offres des 3 et 11 juin 2012,

Monsieur Moha, expose les différentes qualités techniques des deux entreprises restant en lice, et le montant de leur offre, quasiment identique,

Le Conseil Municipal, demande davantage de précisions quant aux références techniques, aux délais d'exécution et aux prestations similaires.

Après discussions, il est procédé au vote

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE par 10 voix POUR, 3 voix CONTRE et 2 abstentions**

D'ATTRIBUER le marché de travaux de rénovation des façades de l'école des Bosquets à l'entreprise FLOUX sarl à Marines pour un montant de 51 044,75 € HT soit 61 049,52 € TTC

AUTORISE le maire à signer le marché et toutes les pièces s'y rapportant.

**Les Foyers Ruraux, des villages qui bougent !**



Courant juin, les stages de Mosaïques et de Zumba-Fitness ont remporté de réels succès. En effet, ces stages ont suscité de nouvelles vocations ou ont permis de consolider des envies, voire des idées et le tout dans une grande convivialité!

Le Foyer Rural s'est donc vu constitué en fourmilière et l'aire de jeux s'est vue transformée en animation festive non seulement formative mais ludique. Merci aux animateurs que nous retrouverons à la rentrée.



Merci aux animateurs que nous retrouverons à la rentrée.

Afin de préparer la saison prochaine, n'hésitez pas à faire part de vos souhaits d'animation, d'activités. Nous étudierons ensemble la faisabilité. Pour ce faire, appelez le 01.34.66.68.94 ou déposez votre demande dans la boîte aux lettres du Foyer Rural.



D'ores et déjà, **notez dans vos agendas, les portes ouvertes aux Associations le samedi 1er septembre de 15h00 à 18h00 au Foyer Rural.**

Le Foyer Rural vous souhaite de passer d'excellentes vacances et vous donne rendez-vous début septembre pour de nouvelles aventures.



**Meeting aérien Ile de France le 2 septembre sur l'aérodrome de Pontoise-Cormeilles**

Vous pourrez admirer la Patrouille de France en vol et au sol. La plus prestigieuse des patrouilles nationales présentera son ballet aérien en milieu d'après midi.

## Du côté de l'École



### ► Fiches de scolarité

Certaines familles n'ont pas rapporté la fiche de scolarité relative au service périscolaire.

Nous demandons à ces familles de bien vouloir la retourner en mairie, avant le 15 août. Au-delà de cette date, l'inscription de cantine pour la rentrée scolaire ne pourra pas être garantie.

### ► Vêtements trouvés à l'école

Les vêtements laissés dans l'enceinte de l'école au cours de l'année scolaire sont mis à votre disposition en Mairie **jusqu'à la fin du mois de septembre.**

Passé ce délai, les vêtements seront remis à une association caritative.



Le **Label éco-école** a été obtenu par l'École pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive pour ses actions. Félicitations !

Bientôt le collège !



**Remise des dicos aux élèves de CM2 le mardi 3 juillet.** Nous leur souhaitons bonne continuation dans leur parcours scolaire.

**La radio locale RGB 99.2 est venue à l'école vendredi 29 juin** pour interviewer les enfants dans leur environnement de travail à la suite de l'envoi du clip vidéo "Sauvons notre terre des Hommes".

2012 aura été une année riche en événements à l'école des Bosquets !

*Vous pouvez télécharger l'émission diffusée le soir même sur le site de la radio.*



### Epiais-Rhus retrouve son passé

Le programme détaillé de la manifestation vous sera distribué au cours du mois d'août mais d'ores et déjà, préparez vos costumes 1900 pour un voyage dans le temps que nous effectuerons le 9 septembre.

Nous comptons sur vous tous !



### Les 24h VTT de Cergy

Venez encourager l'équipe épiaisrussienne qui, pour la 5<sup>ème</sup> année, va affronter la butte à Juju dans les bois de Cergy pour les 24h VTT de Cergy les 1<sup>er</sup> et 2 septembre ! Ambiance garantie !



### Initiation informatique 2012-2013

L'Association des Oeuvres de Jeunesse d'Ennery et la Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron proposent des sessions d'initiation et de perfectionnement à l'informatique d'octobre 2012 à juin 2013.

- Initiation débutants (aucun prérequis)
- Traitement de texte Word / LibreOffice

- Internet et Messagerie électronique
- Images et photos
- Le Tableur : Excel / OpenOffice

Les stages ont lieu dans les locaux de l'AOJE à Ennery.

**Renseignements et inscriptions auprès de Francisco, AOJE**, 9 chemin d'une ruelle à l'autre 95300 ENNERY - 01-30-38-11-84 midis sauf lundi)

*Bonnes vacances à toutes et à tous !*